

ORDRE DE
NÔTRE DA-
ME DU RO-
SAIRE.

feu Tert. ord. in fine Const. ord. Prad. La maniere de se donner à Dieu dans le siecle ou les Regles du Tiers-Ordre de la Penitence de saint Dominique par un Religieux Prêtre du grand Couvent & Roïal College des FF. Prêcheurs, &c. Philip. Bonanni. Catalog. omnium ord. Religios. part. 2. 3. & 4.

C H A P I T R E X X X .

*Des Ordres de Nôtre-Dame du Rosaire, & du Collier ce-
leste du saint Rosaire.*

ORDRE DE
NÔTRE-
DAME DU
ROSAIRE.

Tous les Historiens demeurent d'accord que saint Dominique est l'Auteur de la devotion du Rosaire ou Chapelet qui contient quinze dizaines d'*Ave Maria*, dont chacune commence par un *Pater*, en memoire des cinq Mysteres joieux, des cinq mysteres douloureux, & des cinq mysteres glorieux, où la Vierge a eu part; mais ils varient sur le tems de son Institution, les uns la mettant en l'année 1208. après une vision dont la Vierge honora saint Dominique dans le tems qu'il prêchoit contre les Albigeois; & plusieurs croient que ce Saint avoit déjà établi cette devotion dans le cours des Missions qu'il avoit faites en Espagne avant qu'il passât en France. Quoi qu'il en soit, on ne doute point qu'il n'ait institué cette maniere d'honorer la sainte Vierge. Mais il n'en est pas de même de l'Ordre Militaire de Nôtre-Dame du Rosaire dont Schoonebeck, & après lui le Pere Bonanni de la Compagnie de Jesus, lui attribuent aussi l'institution: car ce Saint n'a point établi d'Ordre Militaire sous le nom du Rosaire, & Schoonebeck, & le Pere Bonanni ont fait sans doute un Ordre Militaire de l'armée des Croisés, qui, sous la conduite du Comte de Montfort, combattit contre les Albigeois, car Schoonebeck parle de plusieurs victoires que Simon Comte de Montfort qu'il pretend avoir été de cet Ordre, remporta sur ces Heretiques, en quoi il semble avoir voulu imiter Favin qui confond aussi l'Ordre de la Milice de Jesus-Christ institué par saint Dominique (comme nous avons dit dans le Chapitre precedent) avec cette armée de Croisés à qui il donne pour marque une Croix fleurdelisée, telle que nous l'avons décrite dans le Chapitre vingt-trois, se fondant sur ces paroles de Ferdinand de Castillo, qui dit

dit